

Saint-Etienne-ville

## **Un IME devait se construire à Saint-André-Le-Puy, il se fera à Saint-Etienne**

594 mots

22 janvier 2014

Le Progrès

© 2014 Le Progrès.

Une porte s'était ouverte pour toutes ces familles qui ont à charge un enfant autiste comme Anne Marchand. Cette maman qui habite la Plaine n'a pas trouvé de place dans une structure spécialisée pour son fils de 14 ans.

Sans solution, c'est elle qui s'occupe à domicile de son enfant. Une situation lourde à gérer pour elle. Alors l'ouverture d'un IME à Saint-André-le-Puy, c'était l'espoir pour Anne et d'autres parents que leur enfant soit pris en charge par des professionnels.

Cet institut devait accueillir une vingtaine de jeunes souffrant d'autisme ou présentant des troubles envahissants du développement (TED). Ils devaient intégrer, une fois les travaux finis, de grands bâtiments flambant neufs, dessinés pour eux, « ouverts, baignés de lumière et mitoyens avec l'école du village ».

En attendant que cet IME soit construit, la municipalité qui avait déjà mis à disposition un terrain de 5000 m<sup>2</sup> pour la réalisation de l'institut, avait proposé que les enfants soient hébergés dans une ancienne école du village.

Cinq ans que l'association ABA Apprendre Autrement, soutenue par la commune de Saint-André-Le-Puy, se démenait pour faire avancer ce dossier. Un long combat mené pour « un accueil digne » de leurs enfants.

Des parlementaires du département s'étaient félicités de cette implantation. L'ancienne ministre des Solidarités et de la cohésion sociale, Roselyne Bachelot, avait rendu un avis plus que favorable jugeant ce projet « exemplaire. »

Il y a deux semaines, sept enfants devaient faire leur rentrée dans cette école. Et le 10 décembre, c'est le coup de massue.

Christophe Jacquinet, le directeur général de l'Agence régionale de la santé de Rhône-Alpes, adresse un courrier au collectif de parents pour leur annoncer que l'enveloppe exceptionnelle de 1200000 euros qui avait été débloquée par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie pour financer l'ouverture de l'établissement de Saint-André-Le-Puy, c'est l'association Les Liserons qui les touchera pour un autre projet.

Un mois après cette annonce, le collectif de parents et familles de Saint-André-Le-Puy est toujours très remonté. « Nous sommes scandalisés. C'est incompréhensible. »

Danièle Langlois, présidente d'Autisme France et de l'association stéphanoise Autiste dans la cité est elle aussi en colère. « ABA Apprendre Autrement a déjà fait un travail exemplaire dans d'autres régions. Ce projet était neuf avec des pratiques et un programme d'apprentissage qui répondaient à la demande des familles.

C'est vraiment super ce qu'entreprend cette association. Si ce que Les Liserons font dans le Rhône est de bonne qualité, ce n'est pas la méthode de l'a.b.a (NDLR: méthode éducative comportementale). L'État avait donné sa parole. C'est une décision qui m'a choquée. »

Aux Liserons, c'est silence radio. L'association n'a pas donné suite à nos sollicitations.

Selon nos informations, le projet de l'association d'installer cet IME à Saint-Etienne devrait trouver sa place dans le quartier Plaine-Achille. Une vingtaine de jeunes enfants atteints d'autisme devraient y être pris en charge.

Bien implantés dans le Rhône, Les Liserons, qui gèrent également un Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) à Saint-Chamond ont obtenu, fin novembre, l'autorisation de construire sur un terrain de 3000 m<sup>2</sup> un autre IME à Tassin-La-Demi-Lune dans le Rhône.